



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL



N° D/2022-090.

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 23**

**Présents : 13**

**Votants : 17**

**Date de convocation du Conseil Municipal : 09 décembre 2022.**

L'an deux mille vingt-deux, le treize du mois de décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TORCY s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Torcy, sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire de TORCY.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. PIGEAU Philippe – Mme CANTIER Nadège – M. LANDRÉ Christian – Mme SARANDAO Gilda – Mme MUNOZ Marie-Thérèse – M. MICHELOT Bernard – Mme LATTARD Monique – M. LAMY Bernard – Mme GALLO Anne – Mme BERESINA Jocelyne – Mme CASTANO Adeline – M. CHEVALIER Mickaël – Mme DESVIGNES Josette.

**POUVOIRS :** M. BONNEAU Michel à M. LAMY Bernard – Mme ALAIN Lucette à Mme BERESINA Jocelyne – Mme ROMERO-PORTRAT Manuela à Mme CANTIER Nadège – M. FUCHET Roland à Mme DESVIGNES Josette.

**EXCUSES :** M. MAY Abdelkrim – M. ERPATE Giovanni – M. DJEDDOU Rabah

**ABSENTS :** M. TAIEB BOUHANI Ali – M. CHHIM Sovanavy – M. MOURON Pierre

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Marie-Thérèse MUNOZ.

\*\*\*

### **CONVENTION 2023 DE STÉRILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS LIBRES SAUVAGES AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS**

Afin de poursuivre la démarche engagée en 2022, la municipalité en lien avec l'association Les Chats Libres de TORCY, souhaite renouveler les actions menées pour maîtriser la prolifération des chats errants. La solution la plus adaptée reste la stérilisation des chats qui représente un coût.

Les frais de stérilisations et de puces électroniques sont en moyenne :

- 100 € pour une ovariectomie + puce électronique (avec marquage PE dans l'oreille)
- 80 € pour une castration + puce électronique (avec marquage PE dans l'oreille)

L'association 30 millions d'amis propose d'accompagner de nouveau la collectivité en renouvelant la convention avec une prise en charge de 50 % du coût global pour des interventions sur 15 chats, (partant sur une moyenne de 90€ par chat, compte tenu du fait que nous ne savons pas à l'avance combien de mâles et de femelles seront concernées) Soit un total à verser pour la collectivité de 675.00 €.

Il sera demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec la fondation 30 millions d'amis et de verser la participation financière ci-dessus indiquée.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ :**



- **ACCEPTE** la participation financière demandée par l'association 30 Millions d'Amis pour permettre la stérilisation de chats errants,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document en rapport,
- **DIT** que les dépenses résultant de l'application de cette convention seront inscrites au budget principal 2023, au compte 6288.

Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance.

Certifié exécutoire pour avoir  
été reçu à la sous-Préfecture  
le ..... 23 DEC. 2022 .....  
et publié, affiché ou  
notifié le ..... 23 DEC. 2022 .....  
Le Maire,

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



**M. Philippe PIGEAU**

